



Union Départementale
des Syndicats CGT
8, Place Malus
18000 BOURGES

Dispensé du Timbrage
Bourges CTC

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

-O-O-O-

ISSN 1168-0423
Prix : 0,15 €

Déposé le 24 Mars 2006

Edito

JEUNES, ACTIFS ET RETRAITES TOUS ENSEMBLE CONTRE LA PRECARITE POUR GAGNER !

La France est confrontée à un problème global d'emploi qui a des conséquences négatives sur des catégories de salariés, notamment les moins de 30 ans et les plus de 50 ans et particulièrement les femmes et les salariés qualifiés. Il faut opérer des choix clairs et consacrer les moyens nécessaires pour que chacun, quel que soit son âge, puisse accéder à un véritable emploi.

Dans ce contexte, jeunes ou plus âgés, ce sont les femmes et les non diplômés, plus encore, qui sont davantage touchés par cette précarité.

Taux d'activité des plus de 50 ans en 2005 : Femmes : 54,6 %
Hommes : 63,6 %.

23 % des jeunes sont au chômage, 3 750 000 jeunes sont dans la précarité.

Ce n'est pas le contrat qui fait l'emploi, c'est la croissance ; c'est aussi vrai pour les jeunes que pour les plus âgés.

75 % des salariés ne sont plus dans l'entreprise à 60 ans.

CPE - CNE - CDE Seniors, même galère, mêmes enjeux, c'est une autre politique d'emploi ambitieuse et porteuse d'avenir qu'il nous faut.

Non le CPE ce n'est pas mieux que rien ! c'est pire que tout !

La CGT a des propositions :

- Retrait pur et simple du CPE.
- Faire du contrat à durée déterminée (CDI) et de l'emploi à statut une norme pour tous.
- Supprimer les dispositifs « spécifiques jeunes ou vieux » qui sont discriminatoires.
- Mettre fin aux contrats « aidés ».
- Reconnaître les diplômés, assurer un déroulement de carrière et une formation professionnelle de qualité accessible à tous.
- Revaloriser les salaires à partir d'un SMIC à 1.500 € par mois pour les salariés sans diplôme et sans expérience professionnelle, ce qui permettra la revalorisation des pensions et retraites.
- Assurer le droit à la retraite pour tous dès 60 ans.

Garantir l'ensemble de ces revendications, quelle que soit la situation du salarié (en emploi, sans emploi ou en retraite) constitue notre position de Sécurité Sociale professionnelle. On peut faire céder le gouvernement !

RETRAIT DU CPE : TOUS ENSEMBLE, C'EST POSSIBLE !

Michel CHARTON

Sommaire :

Edito : Jeunes, Actifs et Retraités, Tous ensemble contre la précarité et pour gagner !
P 2 : Tract 28 Mars à reproduire
P 3 : Syndicalisation
P 4 : GIAT Industries
P 5 : INDECOSA CGT et CPE.
P 5 & 6 : Fusion Suez – Gaz de France
P 8 : TOURISTRA

JOURNEE ETUDE INDECOSA

JEUDI 30 MARS 06
à l'UD-CGT 18 - Place Malus
de 8 h 30 à 17 heures

-O-O-O-O-

MARDI 28 MARS 06

Contre le CPE

BOURGES : 10 h 30 Place Séraucourt
VIERZON : 10 h 30 Forum République
ST-AMAND : 10 h 30 Place Carrée



TOUS ENSEMBLE LE 28 MARS 2006

- ☞ Pour le retrait du CPE
- ☞ Pour l'emploi
- ☞ Pour nos droits

**Avec les syndicats CGT, CFDT, FO, FSU, UNSA
décidons des arrêts de travail, des grèves,
manifestons massivement.**

ON PEUT GAGNER !



**Manifestations
à :**

Bourges
10 h 30
Place Séraucourt

Vierzon
10 h 30
Forum République

St-Amand
10 h 30
Place Carrée

-o-o-o-
-o-

l'esprit de complicité

Depuis deux mois, le gouvernement refuse d'entendre ! Plus il s'entête, plus il confirme que l'objectif central du Contrat Première Embauche pour les moins de 26 ans, comme du Contrat Nouvelle Embauche pour tous les salariés des petites entreprises, est d'instituer, dans le droit du travail français, la liberté pour les employeurs, de licencier les salariés sans avoir à en préciser le motif.

Cette mesure, inefficace pour l'emploi, octroierait aux employeurs de nouveaux moyens de pressions sur les salariés pour qu'ils renoncent à la plupart de leurs droits sous peine d'être mis à la porte : bonjour les heures supplémentaires non payées, les conditions de travail aggravées, les salaires à la baisse, les congés maladie non respectés, la dignité bafouée, etc...

La puissante mobilisation des jeunes, lycées, étudiants, salariés démontre le refus de la jeunesse d'être Condamnée à la Précarité Eternelle.

75 % de la population souhaite le retrait du Contrat Première Embauche. Le seul soutien politique à l'UMP et au gouvernement émane du Front National.

Le 28 mars 2006, faisons-nous entendre ensemble

Dans les entreprises privées et publiques, les salariés souffrent déjà de la précarité grandissante de l'emploi et des salaires, de la flexibilité, du chantage à l'emploi, de la pression permanente contre la dignité des droits, les revendications.

Mobilisons-nous dans les entreprises pour nos revendications :

- Pour des embauches immédiates sur des emplois en CDI dans le privé, statutaires dans le public, sans discrimination d'aucune sorte.
- Pour la requalification en CDI des contrats précaires, intérimaires, à temps partiel imposé et des CNE.
- Pour l'amélioration des conditions de travail et des salaires.
- Pour le respect et l'extension des droits des salariés.

Tous ensemble unis, salariés, retraités, chômeurs, lycéens, étudiants, organisons une puissante mobilisation nationale interprofessionnelle le 28 Mars :

- Par des arrêts de travail
- Par des grèves,
- Par des manifestations
 - ☞ Pour le retrait du CEP
 - ☞ Pour une politique de croissance, d'investissement et de créations d'emplois stables,
 - ☞ Pour reconnaître les qualifications, améliorer les salaires, développer la formation professionnelle continue,
 - ☞ Pour créer une Sécurité Sociale professionnelle pour tous les salariés.

SYNDICALISATION



A la fin de ce premier trimestre et surtout un an après notre congrès départemental il est normal que l'on fasse un bilan au regard des objectifs fixés

Le 47^e Congrès confédéral de la CGT en 2004 s'était donné comme objectif d'atteindre le million d'adhérents. Nous en sommes encore loin mais pour la première fois depuis longtemps, nous avons repassé la barre de 700 000 syndiqués.

Au plan départemental, lors de notre congrès des 2 et 3 février 2005 à Orval, nous inscrivant dans les orientations confédérales, nous nous étions fixé l'objectif de gagner 1000 adhérents nouveaux. Pour l'année 2005, avec 4077 adhérents nous passons la barre des 4000 et progressons de **4,5 %**. Chez les actifs en particulier, nous passons de 2434 adhérents en 2004 à 2626 en 2006, soit une progression de **7,8 %**.

Ces résultats sont particulièrement encourageants dans le contexte départemental de démantèlement des grandes entreprises, bastions traditionnels de la CGT et de répression anti syndicale dans les PME.

Tout d'abord, il faut continuer la syndicalisation dans les bases organisées, en proposant l'adhésion aux salariés qui ont de l'ancienneté dans l'entreprise, à ceux qui sont nouvellement embauchés, aux salariés des entreprises sous traitantes qui sont présents souvent en permanence sur notre lieu de travail, que ce soit au bureau ou en atelier.

Notre rôle de syndiqués, de militants, est d'intervenir pour que le code du travail, la convention collective et accord d'entreprise soient respectés, c'est un minimum, puis de leur proposer l'adhésion afin qu'ils ne soient plus seuls. Rappelons qu'être syndiqués à la CGT ce n'est pas une assurance contre le chômage, c'est ne plus être seul face à ses difficultés, c'est avoir la possibilité d'être formé pour être en capacité de se défendre et affronter le patron, être apte à proposer d'autres choix de gestion, tant économique que sociale à l'employeur, conquérir des droits nouveaux tels que le Nouveau Statut du Travail Salarié revendiqué par la CGT.

C'est donc tout simplement être plus fort !

Ensuite développer la syndicalisation hors entreprise.

Le lien UD et UL ont permis de travailler au renforcement. La charte de la vie syndicale appliquée sur l'ensemble des UL et syndicats aura permis une explosion du chiffre d'adhérents chez les multi pros actifs. Il y a quelques années nous parlions de mutation du salariat, modification des secteurs d'emplois, nous sommes en plein dedans et malgré cela nous avons su nous adapter, félicitation à tous et toutes !

Plus difficile, la syndicalisation chez les retraités dont certains syndicats perdent des adhérents. Sur 10 salariés actifs syndiqués CGT, seulement 5 continuent d'être adhérents en préretraite ou retraite. Cela étant, la syndicalisation des retraités ne doit pas reposer que sur la continuité de l'adhésion lors du départ en retraite. Il est nécessaire de se doter de véritables plans de conquête. C'est ainsi que la section syndicale des retraités EDF-GDF de Saint-Amand a recensé et visité systématiquement tous les retraités d'EDF-GDF du Saint-Amandois non syndiqués ou adhérents d'un autre syndicat.

Résultat, la section syndicale compte maintenant 102 adhérents dont 40 nouveaux syndiqués.

N'oublions pas non plus que le développement de la démocratie syndicale est me passage obligé pour réussir une syndicalisation à long terme ce qui est un des objectifs prioritaires pour construire la CGT dont nous avons besoin !

Alain DENIZOT

GIAT industries : Et maintenant la filialisation !

Alors que la Direction nationale de l'entreprise et le gouvernement poursuivent un plan de restructuration qui liquide près des 2/3 des effectifs, la filialisation est en marche !

Les salariés et toutes les organisations syndicales s'y opposent.

Une telle stratégie n'a d'autres buts que de permettre à l'Etat de se désengager du capital de l'entreprise pour aller à la privatisation.

- **6 à 7 filiales ainsi créées et le démantèlement est assuré, avec à la clé la remise en cause de toutes les garanties collectives, l'entrée des salariés dans le monde de la précarité..**
-
- **Toutes les instances représentatives (CE, DP, CHSCT, DS...) seraient remises en cause dès juillet 2006 et les 45 accords collectifs seraient dénoncés à la même date.**

Vendre ou allier par appartement, ce que des générations de salariés ont construit depuis des décennies pour garantir à la France un outil au service de sa défense, cela ne fait plus aucun doute !

- **Le site de Bourges éclaterait en 2 entreprises distinctes (les armes et les munitions) et tout ce qui rappelle le passé de l'entreprise à savoir les anciens ouvriers d'état seraient exclus de la vie démocratique en leur interdisant d'être électeurs et éligibles dans les futurs CE.**

Le 14 mars les salariés ont organisé une riposte unitaire qui en appelle d'autres ; ils ont ainsi montré leur intérêt à maintenir un Giat intégré avec des salariés confortés dans leur emploi, dans leurs droits et garanties collectives

« Le CPE donne des ailes aux bailleurs privés ! »

Le « mythe » du locataire jetable.

Prenant prétexte des dispositions du CPE, l'Union Nationale de la Propriété Immobilière souhaite une modification des contrats de bail et les transformer en période probatoire de deux ans. Ainsi, entre le 9^{ème} et le 21^{ème} mois, il pourrait, moyennant un préavis de trois mois, mettre à la porte une locataire sans motif préalable. Bien que l'U.N.P.I. se défende de calquer la situation précaire du jeune en CPE sur celui de son logement, force est de constater que, en pareille circonstance, la ficelle est trop grosse.

Un droit fondamental bafoué

L'Indecosa CGT, l'association de défense des consommateurs de la CGT dénonce cette initiative qui remet en cause un des principes fondamentaux de notre pays, celui du droit au logement. Nous pensons également que c'est une volonté délibérée de remettre en cause la législation sur les expulsions locatives.

En effet, en instaurant une période précaire de deux ans, chaque année avant la période hivernale, le propriétaire pourrait se débarrasser légalement des personnes les moins intéressantes pour lui.

De plus, comment obtenir, en pareille circonstance, un crédit à la consommation en cumulant un contrat de travail et un domicile précaire.

Des propositions concrètes

Pour INDECOSA, il faut mettre en place une véritable politique du logement qui renforce les droits des locataires, notamment en cas de perte d'emploi ou d'accident de la vie.

Pour cela, il faut mettre à contribution les employeurs qui, en cas de licenciement, devraient indépendamment de l'indemnité perçue prendre en charge le loyer ou le crédit immobilier du salarié jusqu'à ce qu'il retrouve un emploi ou une situation stable. De plus, il faut interdire les expulsions directes sans relogement préalable et cela durant toute l'année.



PETITION ADRESSEE A MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE

Je soutiens l'action d'INDECOSA-CGT et exige la prise en compte des revendications !

Nom – Prénom :

Adresse :

Pétition à retourner à INDECOSA-CGT 18
8 Place Malus – 18000 BOURGES





Fusion SUEZ - GAZ de France

Salariés, usagers, votre énergie doit rester publique.

Les salariés et citoyens ne peuvent être mis devant le fait accompli.

La fusion Suez-Gaz de France n'est pas la bonne solution pour répondre aux défis énergétiques posés à la France et à l'Europe.

La CGT a condamné immédiatement cette décision, annoncée une fois de plus, sans concertation, par Dominique De Villepin.

Dans les faits, les pouvoirs publics apportent Gaz de France, entreprise publique, aux actionnaires du holding financier Suez.

Les salariés et citoyens ne peuvent être mis devant le fait accompli :

C'est un choix majeur qui touche à l'avenir énergétique du pays. Celui-ci nécessite un vrai débat public. Mais le gouvernement veut-il aujourd'hui prendre tout le monde de vitesse et escamoter ainsi cette indispensable confrontation ?

Quelle crédibilité lui accorder quand il renonce à ces propres engagements, alors qu'en 2004, par la voix de Nicolas Sarkozy, ministre de l'Economie et des Finances celui-ci déclarait ne pas vouloir privatiser EdF et Gaz de France ?

Quelle crédibilité, quand en deux jours, il présente deux argumentations différentes aux conseils d'administrations de Suez et de Gaz de France : d'abord comme une réponse à une menace précise d'Opa, ensuite cette opération ne serait plus motivée que par un projet industriel « élaboré depuis plusieurs mois » ?

Ce projet anti service public conduirait à la hausse du prix du gaz et à l'affaiblissement d'EdF !

Derrière le paravent du « patriotisme économique », la fusion rendrait très minoritaire la participation publique dans le nouvel ensemble.

La logique de la rentabilité financière provoquerait l'envolée des prix du gaz pour les particuliers. L'exemple de Suez dans la gestion de l'eau ne laisse aucun doute sur cette stratégie qui aboutirait à la fin de l'égalité de traitement des usagers sur le territoire.

La concurrence s'intensifierait entre Suez-Gaz de France et EdF, avec des conséquences certaines sur les services communs entre EdF et GdF.

Ce projet est un mauvais coup contre l'emploi et le développement économique

L'emploi ne serait pas pour autant garanti. Au contraire, les promoteurs du projet affichent l'objectif de réduire les coûts d'un milliard d'euros par an.

Plusieurs filiales de Suez et de Gaz de France opérant sur les mêmes créneaux (Elyo, Cofathec) ou fournissant des prestations pour EdF (Inéo, Endel), en concurrence directe avec Suez - GdF sont menacées.

Les réductions d'effectifs toucheraient aussi les sièges de Suez, Gaz de France, Electrabel.

Les autorités belges de la concurrence ont déjà prévenu qu'elles n'accepteraient pas d'avoir sur le sol belge un grand groupe privé en situation de monopole.

Bref, le groupe fusionné devrait se séparer de nombre d'activités et d'emplois.

Les seuls vrais bénéficiaires de cette opération sont à coup sûr les actionnaires de Suez. Ils sont déjà assurés d'empocher 1,3 milliard d'euros de dividende exceptionnel. Mais les marchés financiers qui spéculent sur une bataille boursière autour de Suez exigent beaucoup plus !

L'argent distribué aux actionnaires, c'est de l'argent en moins pour l'économie. Cette opération, comme toutes les Opa, ne sert ni l'économie française, ni l'économie européenne.

La Nation doit garder le contrôle des outils de sa politique énergétique

Elf, Gdf, ainsi que la filière nucléaire française doivent rester sous le contrôle de la Nation.

L'approvisionnement en gaz est un enjeu trop stratégique pour le livrer aux intérêts privés. L'affaire du gaz russe l'a démontré cet hiver.

La minorité de blocage annoncée dans le groupe Suez – GdF ne permettrait pas de contrecarrer une gestion au service exclusif des actionnaires privés.

Par contre coup, EdF serait poussé vers les mêmes choix de gestion : hausse des tarifs, réduction des investissements, priorité à la rentabilité....

Enfin, Suez, compagnie privée, entend convoiter le nucléaire, à EdF tandis que le président de Bouygues ne cache pas son intérêt pour Areva, qui construit les centrales nucléaires françaises.

Face aux actionnaires des groupes privés qui veulent faire des affaires dans l'énergie, les salariés et les usagers doivent exiger une pleine maîtrise publique du secteur !

La CGT propose :

1/ Des mesures anti Opa pour éviter que les salariés de Suez ne voient leur groupe se faire dépecer au gré d'Opa hostiles, d'où qu'elles viennent.

La CGT estime qu'il est possible de protéger Suez sans sacrifier Gaz de France. Des participations publiques existent au sein du capital de Suez (Caisse des Dépôts et Consignations, Areva ...). Rien

n'empêche l'Etat d'accroître sa participation pour bloquer toute perspective de raid boursier.

2/ Construire un pôle public de l'énergie à vocation européenne.

Il s'agit de s'appuyer sur EdF et Gaz de France déjà fusionnés en partie (60.000 agents) pour constituer un pôle public de l'énergie. A partir d'une fusion plus poussée des deux entreprises, ce pôle permettrait de lancer les investissements indispensables à la sécurité de l'approvisionnement énergétique. Il serait ouvert sur l'Europe et organiserait les coopérations et les partenariats avec tous les acteurs français et européens (Suez, Total, Snet ...).

3/ Créer une agence européenne de l'énergie

Les problèmes énergétiques ont une dimension planétaire. L'Europe de l'énergie doit se construire concrètement. Par l'intermédiaire d'une agence européenne de l'énergie, la CGT estime possible, si la volonté politique s'exprime, d'en faire l'instrument d'une politique énergétique alternative à la concurrence sur les marchés de l'électricité et du gaz. Elle construirait progressivement des projets de coopération dans les domaines de la recherche et du développement, dans la mise au point de nouvelles techniques de production soucieuses de l'environnement et aptes à répondre aux défis du développement durable.

Salariés, citoyens, la CGT vous donne la possibilité d'intervenir pour contester le choix du gouvernement, faire reculer les prétentions des marchés financiers et apporter des réponses novatrices aux défis énergétiques majeurs qui se posent à la France et à l'Europe. Elle vous invite à signer massivement la pétition qu'elle met à votre disposition contre la privatisation de l'énergie.

✂ -----



Pour que l'énergie reste publique Contre la Privatisation de l'Energie

CARTE PETITION

A retourner à INDECOSA-CGT 18 - 8, Place Malus - 18000 BOURGES

Je demande :

- Que le gouvernement prenne des mesures anti Opa afin de protéger Suez sans privatiser Gaz de France ;
- La construction d'un pôle public de l'énergie à vocation européenne à partir de la fusion d'EdF et GdF ;
- La création d'une agence européenne de l'énergie, instrument d'une politique énergétique cohérente alternative aux prétentions des marchés financiers.

Nom Prénom	Ville	Signature

TOURISTRA

des vacances qui ont du sens

Touristra est près de vous, dans votre région !

PROGRAMME



Vacances en France

Semaines classiques, week-ends, courts séjours, semaines découverte, séjours rando, cyclo et 20 autres thèmes.

6 villages dans les Alpes

Chamonix - Saint-Bon/Courchevel
Risoul - Les 7 laux La
Plagne - Morzine.

8 villages en Méditerranée

En bord de mer :

Bormes-les-Mimosas
Ramatuille - Les Issambres
Calvi - La Napoule - Cogolin

Balaruc-les-Bains.

En Haute Provence :

Vaison-la-Romaine.

3 villages de gîtes

sur la côte Atlantique

Île de Ré - Tarnos - Soustons.



Vacances à l'étranger

L'esprit Club 3000



Une animation 100% francophone, du sport en liberté, des buffets superbes avec des spécialités, la découverte de la vie locale, des échanges authentiques, un spectacle chaque soir.

AU DÉPART DE PARIS

Des Clubs 3000

Andalousie · Sicile · Grèce · Crète · Turquie
Sardaigne · Bulgarie · Croatie · Monténégro
Italie · Tunisie

Des circuits

Avec accompagnateur Touristra et guide

local francophone pendant tout le circuit,
longs, moyens courriers et circuits **ÉTOILE**
au départ de 6 clubs 3000.

NOUVEAUTÉS République Tchèque · Vietnam

Mexique colonial.

Des croisières

Croisières fluviales en Égypte.

Autres destinations sur demande

UN ATTACHÉ COMMERCIAL À VOTRE SERVICE

Départements 28, 78, 18

126, rue La Fayette - BP112 - 75463 Paris cedex 10

François Musto

Tél. : 06 88 23 53 71 - e-mail : musto@touristra.com

Assistante commerciale Marie-Pierre

Tél. : 01 44 83 43 74 - Fax : 01 44 83 43 74 - e-mail : teillant@touristra.com

PARTENAIRE



EXCLUSIF D'ÉDITION

